

Calebasse - Bug #2039

Indicateur de chevauchement rendez-vous patient et absence d'un thérapeute.

26 novembre 2012 11:20 - Mikaël Ates

Statut:	Fermé	Début:	26 novembre 2012
Priorité:	Immédiat	Echéance:	
Assigné à:	Mikaël Ates	% réalisé:	100%
Catégorie:		Temps estimé:	0:00 heure
Version cible:		Planning:	
Patch proposé:			
Description			
Lorsqu'un rendez-vous patient chevauche une plage de congés de l'un des intervenant, et tant que ce rendez-vous patient n'est pas pointé, le rendez-vous présente une alerte sous la forme d'une icône (à déterminer).			
Cette alerte apparaît sur les rendez-vous dans l'agenda, mais également dans la liste des prochains rendez-vous ou dans la page d'activité du service. Lorsque le rendez-vous patient est pointé, cette alerte disparaît.			
Les initiales dans le titre du rendez-vous et le nom complet dans le déroulé du thérapeute concerné apparaissent grisés.			

Révisions associées

Révision e6b125bd - 03 juillet 2013 13:20 - Mikaël Ates

agenda/dossier: display on appointments when a participant is missing (fixes #2039).

Historique

#1 - 05 décembre 2012 09:30 - Mikaël Ates

- Description mis à jour

#2 - 17 décembre 2012 10:52 - Mikaël Ates

- Version cible mis à 0.5

#3 - 06 janvier 2013 12:22 - Mikaël Ates

- Version cible changé de 0.5 à 0.9

#4 - 14 février 2013 13:57 - Mikaël Ates

- Description mis à jour

#5 - 20 février 2013 12:03 - Mikaël Ates

On ne veut pas faire du pointage automatique pour ne pas avoir à gérer le dépointage en cas de suppression du congé.

#6 - 05 mars 2013 16:04 - Mikaël Ates

- Version cible changé de 0.9 à 0.6

#7 - 18 mars 2013 11:27 - Mikaël Ates

Voici ce que nous souhaiterions à propos des congés des personnels :

Lorsqu'un rendez-vous patient chevauche une plage de congés de l'un des intervenant, et tant que ce rendez-vous patient n'est pas pointé, le rendez-vous présente une alerte sous la forme d'une icône (à déterminer) également dans la liste des prochains rendez-vous mais pas dans la page d'activité du service. Dans la page d'activité du service, ces rendez-vous ne doivent pas apparaître.

Ok

Lorsque le rendez-vous patient est pointé, cette alerte disparaît. Si

le rendez-vous n'est pas pointé mais n'a pas eu lieu du fait de l'absence du thérapeute Il ne faut pas qu'il reste sur la liste des rendez-vous passés. Ainsi il n'y aura pas à pointer ces rendez-vous passés. Seuls seront pointés les rendez-vous ponctuels que les secrétaires reportent et de ceux là, c'est important de garder une trace.

Seul le pointage de l'acte peut indiquer si l'acte a eu lieu ou non. Si on souhaite que l'acte soit pointé comme n'ayant pas eu lieu pour raison de congé, il faut mettre en œuvre un pointage automatique des actes.

(Il me semble que vous souhaitiez remplacer 'Congé(s)' par 'Absence(s)', est-ce toujours la cas ?)

Cela pourrait se faire ainsi. On ajoute un statut de pointage 'Absence (automatique)'. Lorsque le rendez-vous est passé, si l'acte n'est pas pointé et qu'il est chevauché par un congé pour tous les intervenants impliqués dans le rendez-vous, il est pointé automatiquement en 'Absence (automatique)'.

Ainsi, le rendez-vous apparaîtra automatiquement comme absent, dans l'agenda, l'activité du service et dans les actes passés, comme c'est le cas pour les autres rendez-vous en absence.

L'alerte apparaissant jusqu'au pointage de l'acte, automatique ou manuel, permet à la secrétaire de savoir avant la date du rendez-vous si elle a prévenu la famille, ce qui semble être nécessaire aussi bien pour les rendez-vous ponctuels que les périodiques. Après, c'est à l'appréciation de la secrétaire de choisir les rendez-vous dont elle souhaite prévenir la famille et donc pointer le rendez-vous pour faire disparaître l'alerte, des rendez-vous qu'il n'est pas nécessaire de traiter et qui seront donc annulés automatiquement faisant par là même disparaître l'alerte.

Je tiens cependant à renouveler mon alerte sur le fait que le pointage automatique ne sera pas annulé si l'absence est supprimée alors que les rendez-vous sont déjà pointés. Si l'absence est par contre supprimée avant la date du rendez-vous, celui-ci ne sera pas pointé automatiquement en attente.

Cela vous convient-il ?

#8 - 16 mai 2013 12:00 - Mikaël Ates

Proposition actualisée:

Il est possible de pointer automatiquement les actes en absence à cause d'une absence d'un intervenant indiquées dans la partie 'Gestion du personnel' de calebasse. Le type de pointage utilisé lors d'un pointage automatique serait 'Absence intervenant'.

En dehors de l'aspect pointage, il est également souhaité qu'il soit indiqué à l'avance lorsque les rendez-vous ou les événements ont un ou plusieurs intervenants absents, par exemple pour être informé qu'il faut prévenir la famille.

Il convient de bien faire la distinction entre les indications d'absence sur les rendez-vous et événements, et le pointage automatique en absence d'un acte.

Il a été fait plusieurs fois une distinction de traitement entre rendez-vous/événements ponctuels et périodiques. Cependant, il apparaît opportun que les rendez-vous/événements ponctuels et les occurrences de périodiques soient traités de la même façon.

Voici ce qui est proposé pour **les indications d'une absence**.

= Dans l'agenda = * Dans la barre de titre du rdv, les initiales des intervenants absents sont grisés et barrés. * Dans le déroulé du rdv, les noms des intervenants absents sont grisés et barrés. * Dans la barre de titre du rdv, il y a une icône de couleur orange si un des intervenants est absent. L'icône est rouge si tous les intervenants sont absents. Lorsque le rendez-vous est pointé absent,

l'icône disparaît, le rdv est écrit en grisé et l'heure est barrée (comme c'est le cas actuellement).

= Dans activité du service = * Les noms des intervenants absents sont barrés. * Dans la colonne absence, il y a une icône de couleur orange si un des intervenants est absent. L'icône est rouge si tous les intervenants sont absents. L'icône est remplacée par le pointage d'absence lorsque le rdv est pointé.

= Dans les actes passés et les rdv futurs du patient = * Les noms des intervenants absents sont grisés et barrés. * Dans la colonne pointage, il y a une icône de couleur orange si un des intervenants est absent. L'icône est rouge si tous les intervenants sont absents. Lorsque le rendez-vous est pointé, l'icône disparaît et le pointage est indiqué dans la colonne pointage (comme c'est le cas actuellement).

Voici ce qui est proposé concernant **le pointage automatique en absence**.

Il est à supposer que si tous les intervenants d'un rendez-vous ou d'un événement ne sont pas absents, alors il n'y a pas lieu de pointer automatiquement en absence. (Si besoin, il pourrait l'être manuellement).

Le pointage automatique pourrait se faire la nuit sur les actes de la journée passée. Cela n'empêche pas ensuite, lors de la validation des actes par exemple, de pointer différemment ces rendez-vous.

Pour les absences 'jours fériés' ou 'congés de groupe' à venir, par exemple, il est courant qu'il y aient des occurrences de rdv périodiques ces jours. Avant les jours concernés, on voit l'information indiquant l'absence sur les occurrences des rdv concernés. Le soir du jour férié ou du congé, les actes de la journée sont pointés absents.

Les absences des intervenants doivent donc être le plus à jour possible le jour des absences car le pointage fait automatiquement ne sera pas supprimé si l'absence qui a déclenché ce pointage est supprimée par la suite.

Attention aussi au fait que les indications d'absences évoluent en fonction des absences et cela que l'acte soit pointé ou non. Donc les intervenants peuvent être indiqués absents. Le soir le rdv est pointé absent automatiquement. Le lendemain, une absence est supprimée. Le rdv reste pointé absent alors que les noms des intervenants qui ne sont plus absents ne sont donc plus barrés.

#9 - 16 mai 2013 12:03 - Mikaël Ates

- Assigné à mis à Jérôme Schneider
- Priorité changé de Normal à Haut

Il ne faut implémenter que l'indication des absences et non le pointage automatique.

Ne pas utiliser une icône rouge et une icône orange. N'utiliser qu'une seule icône indiquant une absence pour tous les cas.

#10 - 24 juin 2013 11:04 - Mikaël Ates

- Projet changé de APS42 à Calebasse
- Sujet changé de Chevauchement rendez-vous patient et congé. à Chevauchement rendez-vous patient et absence d'un thérapeute.
- Version cible 0.6 supprimé

#11 - 24 juin 2013 11:04 - Mikaël Ates

- Sujet changé de Chevauchement rendez-vous patient et absence d'un thérapeute. à Indicateur de chevauchement rendez-vous patient et absence d'un thérapeute.

#12 - 25 juin 2013 10:22 - Mikaël Ates

- Priorité changé de Haut à Immédiat

#13 - 02 juillet 2013 23:50 - Mikaël Ates

- Assigné à changé de Jérôme Schneider à Mikaël Ates

#14 - 03 juillet 2013 13:22 - Mikaël Ates

- Statut changé de *Nouveau* à *En cours*

Fonctionnalité ajoutée dans commit e6b125bd6220490554a5bcd793f268e29d19a900

A valider, notamment le rendu à l'impression.

Manque peut-être dans les agendas thérapeutes.

#15 - 03 juillet 2013 13:25 - Mikaël Ates

- Statut changé de *En cours* à *Résolu* (à déployer)

- % réalisé changé de 0 à 100

Appliqué par commit aps42:calebasse|commit:e6b125bd6220490554a5bcd793f268e29d19a900.

#16 - 03 juillet 2013 13:25 - Mikaël Ates

Appliqué par commit calebasse|commit:e6b125bd6220490554a5bcd793f268e29d19a900.

#17 - 05 août 2013 09:20 - Mikaël Ates

- Statut changé de *Résolu* (à déployer) à *Fermé*